

Les lettres d'actualité – Italie

Sostenibile

La lettre de l'industrie et du développement durable

n°14 – 25 mai 2018

Prochain numéro : « spécial nouveau gouvernement »

SOMMAIRE

À LA UNE

- *SNAM, le gestionnaire du réseau de gaz italien, pilote le groupement qui a remporté l'appel d'offres pour le contrôle de son homologue grec DESFA*
- *Vivendi, mis en minorité par le fonds d'investissement Elliott, perd le contrôle du conseil d'administration de Telecom Italia*

ÉNERGIE

- *Sonatrach rachète la raffinerie sicilienne d'Esso (groupe ExxonMobil)*
- *Le fonds Terra Firma met en vente ses 132 parcs photovoltaïques italiens*
- *SNAM signe un protocole d'accord avec l'énergéticien égyptien EGAS*
- *SNAM intéressé par le réseau gazier brésilien de Petrobras*

TRANSPORTS

- *Alitalia : ouverture d'une enquête de la Commission européenne sur le prêt-relais de l'Etat*
- *NTV-Italo : conclusion de la vente au fonds américain GIP*
- *L'Italie autorise l'expérimentation de voitures autonomes sur ses routes*
- *La Commission européenne approuve un plan d'investissement pour les autoroutes italiennes*
- *Le port de Civitavecchia reçoit un financement de l'UE pour le développement de l'autoroute de la mer vers le port de Barcelone*
- *Le programme de coopération transfrontalière « Interreg maritime » lance son troisième appel à projets*
- *Mobilité électrique : adoption du plan de la ville de Rome pour le développement de bornes de recharge*
- *Thales Alenia Space inaugure un « FabLab » à Rome*
- *La région Frioul – Vénétie julienne signe un accord de collaboration dans le secteur portuaire avec la métropole chinoise de Zhuzhou*

ENVIRONNEMENT

- *L'Italie est le leader européen en termes d'entreprises certifiées pour les achats publics «verts»*

TELECOMS

- *Iliad annonce son entrée sur le marché mobile italien d'ici fin juin*
- *Plan industriel d'Open Fiber à l'horizon 2027 : accord avec Vodafone et connexion au réseau en fibre de 19 millions d'immeubles*

A LA UNE***SNAM, le gestionnaire du réseau de gaz italien, pilote le groupement qui a remporté l'appel d'offres pour le contrôle de son homologue grec DESFA***

Le consortium formé par les gestionnaires de réseaux de transport gazier SNAM (Italie, 60%), Enagas (Espagne, 20%) et Fluxys (Belgique, 20%) a remporté le 19 avril l'appel d'offres organisé par la société publique Taiped/HRADF concernant la vente de 66% de DESFA, gestionnaire du réseau grec. L'offre retenue s'élève à 535 M€.

Selon le PDG de SNAM, cette opération s'inscrit dans la stratégie des opérateurs de transport italien, espagnol et belge, également actionnaires du gazoduc transadriatique TAP, de réalisation du couloir Sud méditerranéen, en vue du transport des hydrocarbures produits par les gisements offshore à Chypre, en Israël et en Egypte. La Grèce est en effet stratégiquement positionnée sur le tracé de ce corridor gazier et pétrolier.

Vivendi, mis en minorité par le fonds d'investissement Elliott, perd le contrôle du conseil d'administration de Telecom Italia

L'assemblée générale extraordinaire du groupe TIM a élu un nouveau conseil d'administration. La liste proposée par le fonds Elliott l'a emporté (49,84% des voix contre 47,18% pour Vivendi), dans un contexte de très forte participation. Conformément aux statuts de la société, la liste d'Elliott a obtenu deux tiers des sièges au conseil (10 sur 15), la liste de Vivendi occupant les 5 restants. Le fonds Elliott a bénéficié du soutien de la Cassa Depositi e Prestiti (CDP) italienne, qui détient 4,8% de TIM, de la quasi-totalité des petits actionnaires italiens et des fonds anglo-saxons (Vanguard, Blackrock, State Street). La première réunion du nouveau conseil d'administration s'est tenue le 7 mai : Fluvio Conti en a été nommé président, tandis qu'Amos Genish a été confirmé dans les fonctions d'administrateur délégué. L'administrateur délégué a souligné la continuité de gestion et a insisté sur la mise en œuvre du plan industriel actuel, nommé DigiTim. La stratégie d'Elliott va devoir être précisée, en particulier au sujet de la cession des réseaux de Telecom Italia (TIM) et de leur rapprochement avec le réseau d'Open Fiber.

ENERGIE***Sonatrach rachète la raffinerie sicilienne d'Esso (groupe ExxonMobil)***

Le 9 mai, le groupe algérien Sonatrach a racheté à Esso, filiale italienne d'ExxonMobil, la raffinerie d'Augusta, en Sicile, et ses pôles logistiques de Palerme et de Naples. Environ 700 emplois sont concernés. Sonatrach prévoit d'exploiter la raffinerie, dont la capacité de production annuelle s'élève

à 8 millions de tonnes, pour le traitement du pétrole de ses gisements algériens, le site sicilien étant adapté au raffinage du pétrole à basse teneur en soufre, comme celui d'Algérie (p.ex. *Saharan blend*). L'Algérie fait face depuis quelques années à une hausse importante de la demande en carburants, pour laquelle la capacité de raffinage domestique est insuffisante. Avec cette opération, ExxonMobil cède un autre de ses actifs historiques en Italie, après son réseau de stations-service, vendu à Eurogarages.

Le fonds Terra Firma met en vente ses 132 parcs photovoltaïques italiens, d'une valeur estimée d'au moins 1,3 Md€

Le fonds d'investissements anglais Terra Firma aurait reçu une dizaine d'offres pour la reprise de sa filiale RTR, qui possède en Italie 132 parcs photovoltaïques (330 MW), pour la plupart d'une taille inférieure à 5 MW. Selon la presse, figureraient parmi les candidats les italiens ERG, ENEL-F2I, A2A, ENI (en consortium avec la holding publique du Qatar), ainsi que BP.

SNAM signe un protocole d'accord avec l'énergéticien égyptien EGAS

Le 23 avril, en marge du Sustainable Energy Business Forum entre l'Union européenne et l'Égypte, le gestionnaire du réseau de transport de gaz italien, SNAM, et l'Egyptian Natural Gas Holding ont signé un mémorandum concernant la future coopération des deux groupes pour la gestion du réseau gazier égyptien.

SNAM intéressé par le réseau gazier brésilien de Petrobras

Selon le Wall Street Journal, l'italien SNAM, en consortium avec l'américain EIG Global Energy et le fonds Mubadala d'Abu Dhabi, aurait présenté une offre pour la reprise de 90% de Transportadora Asociada de Gas (TAG), filiale de Petrobras qui gère un réseau d'environ 4 500 km dans le nord du Brésil et dont la valeur s'éleverait à environ 7 Md\$. Parmi les autres candidats au rachat figureraient Engie et un consortium entre le fonds Macquarie, le fonds du Régime de pensions du Canada et le fonds souverain singapourien GIC. Selon Mediobanca, la participation de SNAM à l'opération ne devrait pas dépasser 500 M\$.

TRANSPORTS

Alitalia : ouverture d'une enquête de la Commission européenne sur le prêt-relais de l'Etat

La Commission a [annoncé](#) le 23 avril avoir ouvert une enquête sur le prêt-relais de 900 millions d'euros consenti par le gouvernement italien à Alitalia, afin de vérifier que celui-ci ne constitue pas une aide d'Etat. L'exécutif européen vérifiera si le prêt a eu lieu aux conditions du marché et si le montant prêté correspond aux besoins minimaux de la société. La Commission indique être préoccupée par le fait que le prêt court de mai 2017 à décembre 2018, soit au-delà des six mois prévus par les règles communautaires.

Cette enquête s'ouvre alors que le 26 avril, le gouvernement sortant a approuvé, en [conseil des ministres](#), un décret-loi qui repousse au 31 octobre 2018 la date limite pour la cession. Par ailleurs, le délai pour le remboursement du prêt de l'Etat est prolongé au 15 décembre 2018.

NTV-Italo : conclusion de la vente au fonds américain GIP

Le 26 avril, un [communiqué](#) d'Italo a annoncé la signature de la vente des actions Italo Nuovo Trasporto Viaggiatori S.p.A. (Italo) au fonds Global Infrastructure Partners III (GIP), en exécution du contrat d'achat souscrit le 11 février 2018. A la suite de cette opération, l'Assemblée générale d'Italo, a élu le nouveau Conseil d'Administration. Aux Italiens Luca Cordero di Montezemolo, l'un des trois fondateurs, Flavio Cattaneo, l'administrateur délégué et Gianbattista La Rocca (ex-directeur général) s'ajoutent les représentants du fonds Michael John McGhee, Philip Marc Iley, Andrew Harvey Gillespie-Smith et Mark Lawrence Levitt. Le nouveau conseil d'administration a confirmé Luca Cordero di Montezemolo et Flavio Cattaneo dans leurs fonctions de président et d'administrateur délégué.

Italo – Nuovo Trasporto Viaggiatori S.p.A., avec sa flotte de 25 trains Alstom AGV 575 et 17 Alstom EVO (dont 12 entreront en service d'ici l'été 2018 et 5 autres seront délivrés en 2019), a conclu l'année 2017 sur de bons résultats : augmentation des voyageurs transportés (12,8 millions), du résultat net (33,8 millions d'euros) et surtout de l'excédent brut d'exploitation (155,7 millions d'euros, +64%) et du chiffre d'affaires (454,9 millions d'euros).

La compagnie a lancé un nouveau service Turin-Venise-Milan depuis le premier mai, à raison de dix départs par jour, qui seront portés à 14 à partir du 1^{er} juillet. Quelques jours après le lancement, Trenitalia a réduit temporairement de 30% le prix de ses billets sur cette ligne, ce qui laisse entrevoir une baisse des prix plus durable, comme cela a été le cas sur la ligne Rome - Milan.

L'Italie autorise l'expérimentation des voitures autonomes sur ses routes

Le décret sur la route intelligente du ministre des infrastructures et des transports Graziano Delrio, publié au journal officiel le 18 avril, prévoit l'adaptation des infrastructures et autorise l'expérimentation des voitures autonomes en Italie. Cette autorisation s'inscrit dans un débat à l'échelle internationale, notamment depuis l'accident ayant provoqué la mort d'une cycliste lors d'un test sur route d'une voiture autonome de la société Uber, aux Etats-Unis. Les expérimentations, qui pourront avoir lieu en ville ou sur autoroute, devront être autorisées par le ministère et par l'exploitant de la voie. Pour diminuer les risques d'accident, l'Italie a rendu obligatoire la présence d'une personne à l'intérieur de l'habitacle, afin que celle-ci puisse reprendre le contrôle à tout moment. Cette prudence est critiquée par certains titres, qui y voient un risque de retard technologique. Le décret indique que la personne présente à bord est légalement responsable de la conduite du véhicule. Le plan « Connettere l'italia » prévoit le développement des routes connectées d'ici 2025 sur tout le réseau autoroutier.

La Commission européenne approuve un plan d'investissement pour les autoroutes italiennes

Le 2 mai, la Commission a accepté la prolongation pour 4 ans de deux concessions autoroutières exploitées par Autostrade per l'Italia (ASPI) et la Società Iniziative Autostradali e Servizi (SIAS), en contrepartie de 8,5 milliards d'euros d'investissements. Les travaux portent sur l'achèvement de l'autoroute Asti – Cuneo par SIAS et la réalisation du contournement autoroutier de Gênes, essentiellement en tunnel (*gronda di Genova*) par ASPI. L'accord prévoit une limitation des péages (0,5% par an plus l'inflation) et la mise en concurrence d'une partie des travaux par les concessionnaires.

Le programme de coopération transfrontalière « Interreg maritime » lance son troisième appel à projets

Le 9 mai, un troisième appel à projets a été lancé dans le cadre du programme de coopération franco-italienne Interreg maritime 2014-2020. 42 millions d'euros sont programmés afin de financer des projets sur les thématiques du risque incendie, de la sécurité maritime, de la promotion du patrimoine naturel et culturel et du développement du service pour l'emploi et de la mobilité des étudiants. Ce programme, essentiellement financé par le fonds européen de développement régional (FEDER), porte sur une aire géographique comprenant les parties littorales des régions Toscane, Ligurie, et Provence – Alpes – Côte d'Azur, ainsi que la Corse et la Sardaigne.

Mobilité électrique : approbation du plan de la ville de Rome pour le développement des bornes de recharge

Le 19 avril, la ville de Rome a approuvé son plan pour la mobilité électrique à l'horizon 2020 et le règlement pour l'installation et la gestion des bornes de recharge. Le programme confirme l'objectif de 700 bornes de recharge d'ici 2020, qui doivent être réparties dans l'ensemble des quartiers. La ville est divisée en 322 secteurs où la densité d'emploi (plus de 100 emplois par hectare) justifie l'installation des bornes. Les opérateurs retenus devront installer des bornes dans chaque secteur, pour veiller à leur bonne distribution territoriale. Le texte prévoit également le renoncement de la part de l'administration romaine à la perception de la taxe d'occupation du sol public, afin de faciliter l'installation des bornes. La ville compte aujourd'hui 118 bornes gérées par ENEL.

Thales Alenia Space inaugure un « FabLab » à Rome

Thales Alenia Space (joint-venture franco-italienne : 67% Thales, 33% Leonardo) a inauguré le 20 avril un nouveau « Fabrication Laboratory » au sein de ses locaux romains, sur le modèle de l'expérience déjà réalisée à Toulouse. Ce FabLab a été inauguré par l'administrateur délégué de Thales Alenia Space Italia, Donato Amoroso, et le président de la région Latium, Nicola Zingaretti. Selon Thales Alenia Space, il s'agit d'un laboratoire de fabrication digitale à petite échelle, qui sera accessible à tous les salariés, qui pourront y mener des projets professionnels et personnels. Le laboratoire est organisé en quatre secteurs : brainstorming, production, réalité augmentée et numérique.

La région Frioul – Vénétie julienne signe un accord de collaboration avec la métropole chinoise de Zhuzhou dans le secteur portuaire

Une délégation de la métropole de Zhuzhou (Chine méridionale, 4 millions d'habitants) a rencontré le 2 mai dernier à Trieste les autorités régionales et du système portuaire de la mer adriatique orientale. Un accord entre les deux parties a été signé, la délégation chinoise étant intéressée par les opportunités offertes par les zones franches et les possibilités de stockage des marchandises dans celles-ci. Trieste, le plus grand port d'Italie en termes de tonnage, cherche à renforcer son positionnement stratégique comme terminus maritime des routes de la Soie, duquel les marchandises peuvent être expédiées par train vers l'Allemagne et l'Europe centrale.

Le port de Civitavecchia reçoit un financement de l'UE pour le développement de l'autoroute de la mer vers le port de Barcelone

Lors de l'édition 2018 des Ten-T Days, l'événement annuel organisé par la Commission européenne consacré aux corridors transeuropéens de transport, qui s'est tenu à Liubjana (Slovénie) en présence de la commissaire aux transports Violeta Bulc, le « Grant Agreement » entre l'Union européenne et l'Autorité portuaire de Civitavecchia (Rome) a été conclu. Cet accord concerne le financement d'une deuxième jetée pour le développement du trafic maritime vers l'Espagne, dans le cadre du corridor des autoroutes de la mer.

ENVIRONNEMENT

L'Italie est le leader européen en termes d'entreprises certifiées pour les achats publics « verts »

Selon un [rapport](#) présenté par le comité d'accréditation Accredia, homologue italien du COFRAC, et par l'institut de gestion de l'Ecole Supérieure Sant'Anna de Pise, l'Italie est le pays européen qui compte le plus d'entreprises certifiées pour les caractéristiques environnementales de leur offres, et le troisième au monde (après la Chine et le Japon). Ce résultat a été atteint notamment grâce à une réforme du code des marchés publics, menée en 2016, qui prévoit l'insertion obligatoire de critères de durabilité et d'économie circulaire dans les cahiers de charge des appels d'offres de l'administration publique, dont le respect doit être prouvé par une certification délivrée par un organisme accrédité, ou par des essais de laboratoire. 22 000 entreprises détiennent ainsi une certification accréditée. Actuellement, la plupart des appels d'offres prévoient des critères environnementaux (entre 60% et 91% des appels d'offres selon la catégorie).

TELECOMMUNICATIONS

Iliad annonce son entrée sur le marché mobile italien d'ici fin juin

Selon un [communiqué](#) diffusé aux investisseurs du groupe, Iliad aurait achevé la plupart des démarches pour l'entrée dans le marché italien des télécommunications mobiles. Le réseau serait opérationnel, les offres commerciales (sous la marque Free) prêtes au lancement et les magasins prêts à l'ouverture d'ici le 21 juin. Le groupe misera sur la proposition de forfaits à des tarifs très concurrentiels et sur son image d'acteur nouveau et disruptif, en opposition à certains acteurs italiens dont la réputation a été entâchée par des opérations commerciales controversées et sanctionnées par le régulateur italien, comme en particulier le passage d'une tarification mensuelle à toutes les 4 semaines.

Plan industriel d'Open Fiber à l'horizon 2027 : accord avec Vodafone et connexion au réseau en fibre de 19 millions d'immeubles

Le [nouveau plan industriel](#) d'Open Fiber, joint-venture entre la Caisse des Dépôts italienne (CDP) et l'énergéticien Enel, approuvé début avril, prévoit des investissements à la hauteur de 6,5 milliards d'euros pour le développement de la fibre optique afin de connecter au réseau environ 19 millions d'immeubles d'ici 2027. Un accord de partenariat avec l'opérateur Vodafone, concernant le partage du réseau dans 271 villes italiennes, a également été prolongé jusqu'à 2031. Le groupe prévoit de continuer à participer aux appels d'offres publics pour la réalisation du réseau en fibre dans le cadre de l'agenda numérique du gouvernement.

Le Service économique régional de Rome publie également une lettre d'information économique et financière : « **Regards sur l'économie italienne** ». Elle est consultable en suivant [ce lien](#).

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service économique régional (adresser les demandes à rome@dgtrésor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Le service économique régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteur : SER de Rome - Ambassade de France en Italie - Service économique régional - © DGTRESOR.

Responsable de la publication : Vincent Guïtton

Adresse : Piazza Farnese 48
00186 Rome
ITALIE

Rédigé par : Esther Gagneux, Loïc Perré,
Federico Tassan-Viol
Relu par Florent Moretti

TRÉSOR et Service économique
DIRECTION GÉNÉRALE régional